

GROUPAMA D'OC
SERVICE VIE
TSA 32010
31131 BALMA CEDEX

UG : 12 CR : 46

LA POSTE

SD : 86500312729174B

634076 1221 359
C07 1/ 1 1



EARL LE PIC
REP PAR MR BESSOU LAURENT
151 ROUTE DE BAYOR
LE PIC
46250 MARMINIAC

001

**Objet : Groupama Nouvelle Vie
Echéancier de prélèvements**

Adhérent : M. BESSOU Laurent
Référence adhésion : **4N010756100X**
(A rappeler dans toute correspondance)

Nanterre, le 18 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Vous avez autorisé Groupama Gan Vie à prélever sur votre compte bancaire les cotisations de l'adhésion numéro 4N010756100X au contrat Groupama Nouvelle Vie.

Les cotisations seront prélevées automatiquement tous les mois sur votre compte bancaire.

Vous trouverez, au verso, l'échéancier qui détaille les dates et les montants de vos prélèvements pour l'année 2026. Nous vous adresserons un nouvel échéancier de prélèvements au début de chaque année.

Votre Conseiller Groupama se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, aussi, n'hésitez pas à le contacter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur Assurances Individuelles

Georges Valente Monteiro



ECHEANCIER DE PRELEVEMENTS 2026 GROUPAMA NOUVELLE VIE

Assuré : M. BESSOU Laurent
Référence adhésion : 4N010756100X
Date d'effet : mai 2023
Périodicité des cotisations : Mensuelle

Les montants tiennent compte d'une revalorisation du plafond annuel de la sécurité sociale de 2,04%.
Vos cotisations pour l'année 2026 sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Dates d'échéance	Montants prélevés le 05 du mois
01/01/2026	107,06 €
01/02/2026	107,06 €
01/03/2026	107,06 €
01/04/2026	107,06 €
01/05/2026	107,06 €
01/06/2026	107,06 €
01/07/2026	107,06 €
01/08/2026	107,06 €
01/09/2026	107,06 €
01/10/2026	107,06 €
01/11/2026	107,06 €
01/12/2026	107,06 €

Les informations contenues dans ce document sont basées sur les dernières informations publiées par la Commission des comptes de la Sécurité sociale. Il s'agit d'une estimation du plafond de sécurité sociale pour l'année 2026. Le taux de revalorisation définitif sera confirmé par la publication d'un arrêté au Journal officiel en fin d'année.

Les cotisations seront prélevées sur votre compte bancaire ouvert auprès de CRCAM NORD MIDI PYRENEES.

Titulaire	Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé
EARL LE PIC	11206	00089	09166190000	07
	Code BIC	IBAN		
	AGRIFRPP812	FR76 1120 6000 8909 1661 9000 007		

Recommandations importantes

Nous vous invitons à contacter votre Conseiller Groupama pour toute demande de prestation, de renseignement ou pour tout changement :

- de domicile,
- de banque ou d'établissement,
- de succursale ou d'agence bancaire,
- de numéro de compte.